

## FERMETURE TEMPORAIRE DE LA DESCENTE PUBLIQUE DU LAC TIBÉRIADE DU 21 JUIN AU 2 JUILLET

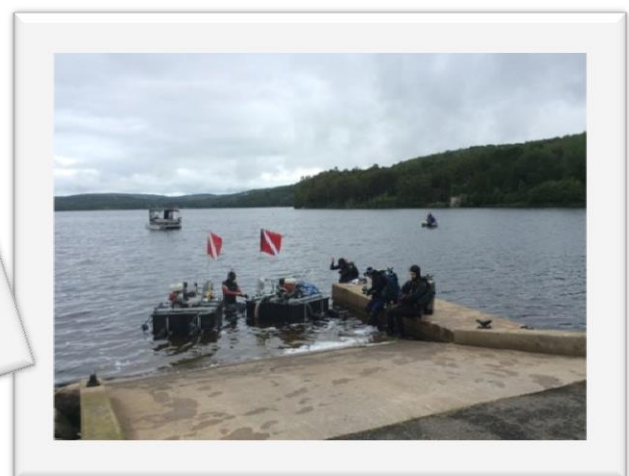
En raison du faible niveau du lac, de la maturité des plants de myriophylle à épi dans le lac Tibériade et que certains utilisateurs du lac circulent quand même dans la zone interdite de la baie Nord, (ce qui fragmente la plante et crée des risques importants de prolifération), la Ville, en collaboration avec l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Tibériade, n'a d'autre choix que de procéder à la fermeture temporaire de la descente publique afin de réduire la propagation de la plante et ainsi mettre toutes les chances possibles afin d'éviter de la propager davantage et de préserver le plan d'eau en conséquence.



Il y a eu plus de 300 000 \$ d'investi pour éradiquer la propagation du myriophylle à épis depuis trois (3) ans et tous travaillent et mettent beaucoup d'efforts pour réduire son expansion dans le plan d'eau. La Coopérative qui a le mandat de terminer l'arrachage sera sur place à compter du 28 juin prochain, en collaboration avec l'association pour la protection de l'environnement du lac Tibériade, ainsi qu'avec le Motel Manoir sur le Lac. Elle aura comme mandat l'arrachage de la baie nord, la partie ouest, ainsi que le suivi de la portion est, sud et le ruisseau Jourdain.

Ce geste et toutes ces actions sont essentiels pour être en mesure de bénéficier et de maintenir toute activité aquatique et sportive sur ce plan d'eau.

Nous demandons à tous les riverains et utilisateurs du lac de ne pas circuler, avec un moteur, dans la zone Nord, (identifiée par des bouées) ni à moins de 15 mètres de la rive. Nous voulons éviter toute fragmentation de la plante.



**Merci de votre précieuse collaboration!**

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le Service d'urbanisme et d'environnement par téléphone en composant le **819 275-3202 poste 421** ou par courriel : [urbanisme@riviere-rouge.ca](mailto:urbanisme@riviere-rouge.ca)